

Conditions d'inscription

Pour toute inscription, joindre le règlement.
Aucune inscription ne sera enregistrée
sans le règlement (excepté les règlements
par virement).

Chaque inscription fait l'objet :

- D'une confirmation d'inscription valant justificatif pour bénéficier des réductions de transport.
- D'une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée.
- D'une attestation de présence (remise sur place le 13 octobre 2001).

Je joins un chèque d'un montant de :

.....

J'effectue un virement d'un montant
de :

fait à : Le :

Signature (cachet de l'établissement si inscription par
employeur).

Autisme France

Association créée en 1989 à l'initiative de parents d'enfants autistes. Aujourd'hui, grâce à nos 96 associations partenaires et nos délégations départementales représentant près de 3000 familles, nous formons un grand mouvement d'espoir et de solidarité.

Notre vocation est d'aider les personnes atteintes d'autisme ou de troubles apparentés et leur famille, de les défendre moralement et matériellement, de les aider à mettre en place les meilleures structures de prise en charge, de faire connaître l'autisme et de soutenir la recherche.

Notre but est de permettre à chaque personne autiste de disposer du droit à une vie indépendante et épanouie, dans le respect de sa personne et de ses possibilités.

Autisme France a mis en place :

Un numéro Azur et un secrétariat permanent pour écouter, informer et orienter les familles.
N° Azur : 0810 179 179 (prix d'un appel local)
Secrétariat permanent : 04 93 46 00 48

Un centre de documentation :

Documentation accessible sur Internet :
<http://www.autismefrance.org>

Une documentation juridique, assurant la mise à jour de la législation en matière de handicap.

Un congrès à dimension internationale, chaque année, pour permettre aux professionnels et aux parents d'entendre et d'interroger les meilleurs spécialistes mondiaux dans le domaine de l'autisme.

Un soutien de la recherche, sur les causes de l'autisme et sur l'évaluation des prises en charge.

Un site Internet : www.autismefrance.org

Le 13 octobre 2001

Maison de la Mutualité • 24, Rue St Victor
Paris V^{ème}

Autisme et troubles du comportement

Sous le haut patronage

du Ministère de l'Emploi

et de la Solidarité,

du Ministère de l'Education

Nationale,

du Ministère d'Etat

à la Santé et

aux Handicapés.

AUTISME
FRANCE

F R A N C E

Autisme et troubles du comportement

PROGRAMME

Matinée

Séance présidée par le Pr. Catherine BARTHELEMY et le Dr. Gloria LAXER.

8h30 Accueil des Participants.

9h15 Introduction.

9h30 > 10h Autisme. Etat des connaissances, par le Dr. Nadia CHABANNE, Hôpital Robert DEBRE, Paris.

10h > 10h30 Les troubles du comportement : analyse fonctionnelle et qualité de vie, par M. Eric WILLAYE, psychologue et coordinateur du Service Universitaire Spécialisé pour personnes avec autisme, Université de Mons, Belgique.

10h30 > 11h Ne pas générer des adultes violents, par Mme Simone LEBRUN, psychologue et directrice du Centre Kohai Toronto, Canada.

11h > 11h30 Pause.

11h30 > 12h Les recommandations de la National Autistic Society pour la prise en charge des troubles du comportement, Grande Bretagne.

12h > 12h30 Le point de vue d'une personne atteinte d'un syndrome d'Asperger, par M Georges HUARD.

12h30 > 14h Pause déjeuner.

Après-Midi Séance présidée par le Dr. Catherine MILCENT et le Pr Bernadette ROGE.

14h > 14h30 Activités scolaires, apprentissages et troubles du comportement, par M. Dominique PASQUET, instituteur spécialisé, professeur des écoles dans des sections TEACCH pour enfants et adolescents atteints d'autisme.

14h30 > 15h L'Arboretum : une gestion différente des troubles du comportement. Un exemple particulier : le cas de Gilles, par M. Laurent PETIT, Directeur de l'arboretum, foyer de vie pour adultes autistes, Belgique.

15h > 15h30 Les réponses pharmacologiques aux troubles du comportement, par Dr. Ignacio GALLANO, Psychiatre et Directeur médical du Gautena (pays Basque Espagnol), co-rédacteur du projet Pharmautisme.

15h30 > 16h Le programme Européen DAPHNE. Troubles du comportement, compétence et maltraitance, par le Dr. Donata VIVANTI, médecin, Présidente d'Autisme Europe, Italie.

16h > 16h30 Intervention de M. ARTUSO, Président d'Autisme France.
Intervention de Mme la Ministre des Affaires Sociales ou de son représentant.

16h30 > 17h Table ronde.

Bulletin d'inscription

(A remplir en lettres majuscules, un par personne, SVP)

Mme, Mlle, M. :

Prénom :

Etablissement (uniquement si inscription par employeur) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. : Fax :

Demande par la présente une inscription à la Journée d'Autisme France du 13 octobre 2001 à la Maison de la Mutualité à Paris.

INSCRIPTION :

- Parents adhérents d'Autisme France : 100 F/pers.
- Parents non adhérents d'Autisme France, étudiants (justificatif obligatoire) : 150 F par personne.
- Professionnels adhérents d'Autisme France : 250 F/pers.
- Professionnels non adhérents d'Autisme France : 300 F/pers.

JE DÉSIRE RECEVOIR :

- Une réduction SNCF (coupon-réduction de 20%).
- Pour les tarifs congrès Air France, Air Liberté et AOM, il suffit de se présenter à votre agence de voyage avec votre confirmation d'inscription, celle-ci vous appliquera la réduction correspondante.

Bulletin à retourner avant le 28 septembre 2001 (dans la limite des places disponibles) accompagné du règlement à :

Autisme France, 1209 chemin des Campelières, 06254 MOUGINS cedex
Tél. : 0810 179 179 (N° Azur) / 04 93 46 00 48
Fax : 04 93 46 01 14 • E-mail : autisme.france@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.autismefrance.org>
N° d'organisme de formation : 93060496706